

**BUREAU DU PARC**  
**Réunion du 13 Novembre 2019**  
**50500 Ste-Marie-Du-Mont**

*Relevé de décisions*

*Extrait de délibération*

**B 2019/36 – FINANCES LOCALES : DIVERS : SOUTIEN AU DISPOSITIF ENERTERRE**

*Affiché le 03 décembre 2019*

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 13 Novembre 2019 à Sainte-Marie-Du-Mont (50500), sous la présidence de Jean MORIN sur convocation des membres en date du 04 Nov 2019.

**Étaient présents :**

Avec voix délibérative

Pierre AUBRIL, **Stéphan BARRAULT**, Jean-Michel GREEN, Anne HEBERT, Laurent HUET, Jean-Marc JOLY, Maryse LE GOFF, Françoise LEROSSIGNOL, Pascal MARIE, Florence MAZIER, Jean MORIN, Jean-Marie POULAIN, Patrick THOMINES,

**Étaient excusés :**

Caroline AMIEL, Gabriel DAUBE, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Michel FAUVEL, Nicole GODARD, Jocelyne LEVAVASSEUR, Gérard TAPIN, Nathalie THIERRY, Alexandra ULHMANN, Didier VERGY,

**Étaient également présents** (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :

Guillaume HEDOUIN, Denis LETAN, Joëlle RIMBERT, Fabienne COLLINEAU

**DELIBÉRATION**

**le bureau retient la proposition de soutien financier au dispositif Enerterre. Il autorise le Président du Parc à signer une convention pluriannuelle de 3 ans avec l'association Enerterre, d'un montant annuel de 50 000 € (dont 4 180 € dédiés au co-financement du poste de technicien filière terre) ainsi que tous les documents afférents à ce dossier et sous réserve de l'inscription des crédits au budget 2020.**

**Ce financement provient à 100 % du fonds de transition énergétique constitué par la vente par le Parc des CEE TEPCV.**

**Pour extrait certifié conforme,  
Transmis en Préfecture le 03 décembre 2019**

**Le Président du Parc  
Jean MORIN**

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS  
DU COTENT - ET ILLERRE  
3 Villages  
Saint-Côme-du-Mont  
50500 CARENTAN LES MARAIS  
Tél. 02 33 71 61 90 - [info@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:info@parc-cotentin-bessin.fr)